

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUILLET 2016



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

Le onze juillet deux mille seize à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le cinq juillet 2016, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Pascale MASOERO, Jacqueline ROUX, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Valérie ROUGERON, Jean-Pierre JARRE, Marie-Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Bérénice LACOMBE, Pierre POINTET, Maurice MONTJOVET, Dominique RUAZ, Philippe PERRIER, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Claudie LEGER, Michel BATAILLER, Claude BESEVAL, Laurent GRAZIANO, Muriel THEATE qui a quitté la séance après l'étude et le vote du rapport 2-3, a donné pouvoir à Marie-Agnès LEROUX

Étaient excusés :

Catherine TERRAZ qui a donné pouvoir à Pascale MASOERO
Hervé BERNAILLE qui a donné pouvoir à Vincent ROLLAND
Josiane CURT qui a donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Lysiane CHATEL qui a donné pouvoir à Valérie ROUGERON
Fabrice ZANIVAN qui a donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Chloé CHENAL qui a donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Jean-François BRUGNON qui a donné pouvoir à Martine BERTHET
Yves DUJOL qui a donné pouvoir à Pierre POINTET
David GUILLOT qui a donné pouvoir à Aziz ABBAS
Esman ERGUL qui a donné pouvoir Jean MARTINATO
Valérie AINAUD qui a donné pouvoir Michel BATAILLER

Le quorum étant atteint (22 personnes en début de séance, 21 personnes à compter de la délibération 2-4-1) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Bérénice LACOMBE est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

1°CCAS – Présentation du rapport d'activité 2015

Martine BERTHET

Le CCAS est un établissement public, présidé de droit par le maire de la commune de rattachement. Un exemplaire du rapport d'activité 2015 du CCAS est transmis aux conseillers municipaux pour information.

Ce rapport retrace l'activité des services de maintien à domicile, des soins infirmiers à domicile, de l'accueil de jour Alzheimer, de la résidence personnes âgées des 4 vallées, de la petite enfance, de l'animation personnes âgées et de l'action sociale.

Le CCAS anime en outre une mission générale de développement social (animation de partenaires

sociaux, analyse des besoins sociaux, animations de dispositifs médico-sociaux...)

Le CCAS présente un budget consolidé 2015 en dépenses de fonctionnement de 6 803 K€ (dépenses de fonctionnement du budget général additionné des dépenses des quatre budgets annexes).

Pour mener à bien la politique d'action sociale fixée par ses administrateurs, le CCAS a reçu une subvention d'équilibre de la ville en 2015 qui s'élève à 780 k€ (soit 11.46 % des dépenses).

Ce rapport très complet détaille le quotidien des 112 agents du CCAS qui interviennent en relation d'aide auprès de tous les albertvillois qui en expriment le besoin, qui sont parfois en situation de fragilité ou de précarité.

2° Bilan des travaux - Route des Débers / Installation de débitmètres

Martine BERTHET

Route des Débers

Début des travaux : mai 2016 / Fin des travaux : 28 juin 2016

Montant total (maîtrise d'œuvre et travaux) : 40 314 € TTC

Autres financeurs :

- Assemblée des Pays de Savoie : 3 265 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 9 793 €
- Commune de Tours en Savoie : 6 719 €
- Etat : 6 524 €

Descriptif des travaux :

Le talus aval de la piste s'est effondré, il était constitué de remblai issu des matériaux présents sur le site. Pour le conforter, les travaux ont consisté en la réalisation d'un soutènement par parement métallique.

Installation de trois débitmètres

Dans le cadre de la protection de ses ressources en eau, la ville d'Albertville franchit un cap en 2016 avec le déploiement d'une innovation développée par SUEZ : la technologie « Aquadvance ». Elle permet une surveillance permanente du réseau 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et alerte l'exploitant dès qu'une nouvelle fuite se déclare.

Techniquement pour Albertville, en avril 3 débitmètres ont été implantés sur l'ensemble du réseau d'eau potable pour le diviser en secteurs. Cette sectorisation permet la recherche de fuite.

La lutte contre les fuites en quelques chiffres :

- 35 capteurs acoustiques installés sur la commune ;
- 82 km de réseaux sous surveillance en 2016 ;
- 76 % de rendement du réseau pour 2015 (indicateur qui permet de suivre la performance des réseaux d'eau potable).

Avec la chasse aux fuites d'eau la ville d'Albertville économise 500 000 m3 par an

3° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Vincent ROLLAND

Décision de création et suppression de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

Décision en date du 24 juin 2016 modifiée par décision du 30 juin 2016 pour la création de la régie de recettes « location de vélos à assistance électrique » pour permettre l'encaissement de la location de vélos à assistance électrique.

Cette régie est installée dans les locaux de la Maison du Tourisme à Albertville.

L'encaissement des recettes pourra se faire selon les modes de recouvrement suivants :

- espèces
- chèque bancaire

Décisions concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
01/07/16	JARDINS FAMILIAUX	MAISON DES SOEURS 3 Rue Suarez	01/01/16 30/06/16	32,37 m ² dont un bureau de 17,66 m ²	Gracieux
30/05/16	ARBRE A PLUMES	14 Place de Conflans	18/06/15 17/06/16	Local commercial de 42 m ²	1 932,00 €
20/05/16	COMINAZZI Rachel	Place de stationnement n°1	01/07/16 30/06/19	Place de parking	298,17 €
20/05/16	JORDAN Frank	Place de stationnement n°3	01/07/16 30/06/19	Place de parking	298,17 €
15/06/16	ANCIENS COMBATTANTS UNION FEDERALE D'ALBERTVILLE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°102, 1 ^{er} étage de 28 m ² locaux partagés Souvenir Français	277,20 €
08/06/16	ASSOCIATION CREMATISTE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°105, 1 ^{er} étage de 18 m ²	277,20 €
14/06/16	COMPAGNIE DU SARTO	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°118, 1 ^{er} étage de 18 m ²	277,20 €
10/06/16	FNATH	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureaux n°106 et 107, 1 ^{er} étage de 2x18 m ² = 36 m ²	554,40 €
09/06/16	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°103, 1 ^{er} étage de 28 m ²	431,20 €
13/06/16	JALMALV	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°112, 1 ^{er} étage de 18 m ²	277,20 €
20/06/16	MOTO CLUB DYNAMIK	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureau n°114, 1 ^{er} étage de 28 m ²	431,20 €
08/06/16	UFC QUE CHOISIR	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/09/16 31/08/19	Bureaux n°115 et 116, 1 ^{er} étage de 28 m ² et 18 m ² = 46m ²	708,40 €

Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS ENTRE LE 05/04/16 ET LE 15/06/16

Pour des Travaux				
Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT				
<i>N° Contrat</i>	<i>Objet</i>	<i>Attributaire Adresse</i>	<i>Montant HT Notifié</i>	<i>Date Notification</i>
M3160064	Création d'une salle de fitness Cloisons / Faux-Plafonds / Peintures	SARL ALPKOS 73100 MOUXY	6 268,10	18/05/16
M3160062	Création d'une salle de fitness Electricité	IT'LEC 73200 ALBERTVILLE	9 850,00	17/05/16
M3160061	Création d'une salle de fitness Maçonnerie	SARL GREG CONSTRUCTIONS 73110 LA ROCHETTE	10 150,75	17/05/16
M3160063	Création d'une salle de fitness Menuiserie int / ext	MENUISERIE DU GRAND ARC 73204 ALBERTVILLE CEDEX	12 000,00	18/05/16

Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M216004	Désamiantage et démolition partielle de l'ancien bâtiment "Poids & Mesures" - 19 et 21, Cours de l'Hôtel de Ville - 73200 ALBERTVILLE	SAS MARTOIA TP 73401 UGINE Cedex	28 900,00	03/05/16
Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 5 225 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M316001	Reprise de concessions funéraires	SARL POMPES FUNEBRES JP COMTET 01440 VIRIAT	160 000,00	19/05/16
Pour des Fournitures				
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO16004	Fourniture et pose de buts et agrès sportifs	SAS NOUANSPO 37460 NOUANS LES FONTAINES	25 531,85	09/05/16
M316004	Consolidation de la solution de virtualisation d'Albertville	RESILIENCES 74370 PRINGY	74 975,57	10/06/16
Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 209 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO16006	Fourniture et pose d'appareils de gymnastique et d'acrobatie pour le centre national d'entraînement des équipes de France de Ski	SAS NOUANSPO 37460 NOUANS LES FONTAINES	116 649,59	09/05/16
Pour des Services				
Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M316007 4	Transport scolaire, périscolaire et extrascolaire. Accueil de loisirs - services réguliers et irréguliers	FAURE SAVOIE S.A.S 73200 ALBERTVILLE	18 000,00	10/06/16
M316007 1	Transport scolaire, périscolaire et extrascolaire. Site urbain - services irréguliers	FAURE SAVOIE S.A.S 73200 ALBERTVILLE	18 000,00	10/06/16
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M316007 2	Transport scolaire, périscolaire et extrascolaire. Sites extérieurs divers - services irréguliers	FAURE SAVOIE S.A.S 73200 ALBERTVILLE	36 000,00	10/06/16
M316007 3	Transport scolaire, périscolaire et extrascolaire. Restaurant scolaire - services réguliers	FAURE SAVOIE S.A.S 73200 ALBERTVILLE	40 000,00	10/06/16
M316002	Maîtrise d'oeuvre pour la réfection des réseaux et l'embellissement de la place de Conflans	CHANEAC Atelier Architecture 73100 AIX LES BAINS	55 400,00	13/05/16
Pour la tranche supérieure ou égale à 209 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO15016	Maîtrise d'oeuvre pour la mise en oeuvre d'un réseau de chaleur comprenant un réseau de canalisations, des sous-stations et une chaufferie biomasse	NALDEO Agence Marseille 13002 MARSEILLE	296 600,00	06/04/16

Décisions concernant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros - Liste des ventes réalisées sur AGORASTORE

Libellé	Fin d'enchère	Prix enchéri TTC	Nom	Prénom
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 4CHJDB1)	14/04/2016 17:04	173,33	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 69ZXNC1)	14/04/2016 17:04	178,5	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 5VYXNC1)	14/04/2016 17:02	178,5	COLLENOT	Andre
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 7Y9JDB1)	14/04/2016 17:02	110	BAZIRE	Marc
Imprimante laser HP Laserjet 1200 (référence CNCF996751)	14/04/2016 17:00	12,03	COLLENOT	Andre
Imprimante couleur multi fonction HP Officejet Pro 8500 avec cartouches neuves (réf CN0545Q15C)	31/03/2016 17:00	66,15	CELLAURO	vincent
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNCF461264)	31/03/2016 16:30	10	MOUSSAOUI	Azzedine
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNC2211299)	31/03/2016 16:15	10	PERROTIN	Roger
Imprimante laser HP Laserjet 1200 + 1 cartouche neuve (référence CNCF989447)	31/03/2016 16:00	10	PERROTIN	Roger
Imprimante laser HP Laserjet 1022 + 1 cartouche neuve (référence CNBV595H5L)	10/03/2016 17:02	10	RUET	Samuel

4° Remerciements

Martine BERTHET

Les associations suivantes remercient la municipalité pour l'octroi de subventions :

- Habitat et Humanisme
- le Baseball Club Les Vikings

Le Dôme Théâtre remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la place du Pénitencier du 25 mai au 4 juin, pour l'accueil du spectacle « Bêtes de Foire ».

André ARMAND remercie la municipalité pour la réception organisée lors de la remise de sa médaille d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

La Fédération Française de Ski remercie la municipalité pour la construction du Centre national de ski et de snowboard ainsi que les équipements qui en dépendent qui sont de l'avis des athlètes et de l'encadrement sportif d'une qualité irréprochable et vont contribuer de la meilleure des manières à la préparation et à la réathlétisation de leurs champions.

5° Événements familiaux

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à Evelyne ABAD-CANO, Agent social de 2ème classe au sein du Service Maintien à Domicile du CCAS, pour le décès de sa mère le 20 juin 2016.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à Laurence MILLERS, attaché territorial de conservation du patrimoine au sein du service culture-patrimoine, pour le décès de son père le 28 juin 2016.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères félicitations à Léa MATHIEU, agent social de 2ème classe au CCAS service soins infirmiers à domicile, pour son mariage célébré le 18 juin 2016.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères félicitations à Christian COMA, agent d'accueil au funérarium au sein du service accueil et citoyenneté, pour son mariage célébré le 8 juillet 2016.

6° Le prochain conseil municipal est programmé lundi 12 septembre à 18 heures

DELIBERATIONS

1-1- Subventions aux associations

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1032 euros aux cyclotouristes Albertvillois dans le cadre de la participation de la ville d'Albertville à la 1ère édition de l'ABC Albertville Bauges Cyclo.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2- Location à titre expérimental de vélos à assistance électrique – Modification des tarifs

Modification du tarif de la caution fixé à 400 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-3- Bilan des actions financées par la dotation de solidarité urbaine (DSU) 2015

La ville d'Albertville ayant bénéficié en 2015 d'une dotation de solidarité urbaine (DSU) d'un montant de 587 050 euros.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du document relatif aux actions de développement social urbain pour l'exercice 2015.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1-1- Projet de périmètre d'un nouvel EPCI à fiscalité propre, fusion des 4 Communautés de Communes, prévu par le SDCI et sa mise en œuvre par arrêté préfectoral du 20 mai 2016 -

Approbation du projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la communauté de communes de la Région d'Albertville (Co.RAL), de la communauté de communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS), de la communauté de communes du Beaufortain (CCB) et de la communauté de communes du Val d'Arly (Com'Arly), tel qu'arrêté par le Préfet de la Savoie le 20 mai 2016.

**DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
avec 6 VOTES CONTRE**

2-1-2- Intercommunalité Co.RAL - Modification statutaire et effet au 31 décembre 2016

Approbation de la modification statutaire de la Co.RAL à effet au 31 décembre 2016 :

- actant le siège de la Co.RAL, dans les locaux de L'Arpège au 2 avenue des chasseurs alpins à Albertville (73200)
- modifiant l'article 2 en définissant les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives exercées par la Co.RAL, en conformité avec celles d'une communauté d'agglomération et selon la nouvelle définition de ces compétences imposées par la Loi NOTRe.

**DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
avec 6 VOTES CONTRE**

2-1-3- Syndicat intercommunal mixte de l'aérodrome de la Combe de Savoie (SIMACS) - Modification statutaire

Approbation de la modification statutaire avec une prise d'effet au 31 décembre 2016, portant exclusivement sur l'objet du syndicat et modifiant l'article 2 des statuts comme suit:

Le syndicat a pour objet :

- le partenariat avec les administrations et avec les associations concernées par l'aviation civile ;
- l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aérodrome.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2-1 Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) – Conseil d'administration – Désignation des membres élus

Élection pour désigner les conseillers municipaux membres du conseil d'administration du C.C.A.S., outre le maire président de droit.

L'élection a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Sont désignés au conseil d'administration du centre communal d'action sociale en qualité de membres élus par le conseil municipal :

Catherine TERRAZ (33 voix)
Chloé CHENAL (33 voix)
Marie Agnès LEROUX (33 voix)
David GUILLOT (33 voix)
Bérénice LACOMBE (33 voix)
Valérie ROUGERON (33 voix)
Dominique RUAZ (33 voix)
Michel BATAILLER (33 voix)

2-2-2 Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Élection des membres de la commission d'appel d'offres de la commune : le maire ou son représentant, président et cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Sont désignés membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

Frédéric BURNIER-FRAMBORET (33 voix)
Jean MARTINATO (33 voix)
Yves DUJOL (33 voix)
Michel BATAILLER (33 voix)
Claude BESEVAL (33 voix)

Sont désignés membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Vincent ROLLAND (33 voix)
Marie-Christine VANHOUTTE (33 voix)
Aziz ABBAS (33 voix)
Valérie AINAUD (33 voix)
Laurent GRAZIANO (33 voix)

2-2-3 Comité consultatif des jumelages et pactes d'amitié – Composition - Modification

Modification de la composition du comité pour porter le nombre des conseillers municipaux à douze et élection de **Valérie ROUGERON (33 voix)** pour siéger au sein du comité consultatif.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3 Convention avec l'Etat et le département de la Savoie – Journée sécurité routière

Approbation de la convention avec l'Etat et le département de la Savoie pour l'organisation de la journée sécurité routière.

L'aide de l'Etat et du département s'élève pour l'année 2016 à 900 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Muriel THEATE quitte définitivement la séance.
Le quorum est réapprécié : 21 personnes**

2-4-1 Convention de mise à disposition d'un local à madame Brigitte MOCELLIN – 11 place de Conflans

Approbation de la convention pour une durée d'une année, moyennant un loyer annuel de 1 632 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4-2 Convention de mise à disposition d'un local à l'association ARBRE A PLUMES - 14 place de Conflans

Approbation de la convention pour une durée d'une année, moyennant un loyer annuel de 1 932 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4-3 Convention de mise à disposition d'un local à monsieur Yvon Félisaz l'Atelier du verre – Cabinet des curiosités à Conflans

Approbation de la convention pour une durée d'une année, moyennant un loyer annuel de 2 100 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-4-4 Convention de mise à disposition d'un local à monsieur Frédéric Bernard – Local Pressoir à Conflans

Approbation de la convention pour une durée d'une année, moyennant un loyer annuel de 1 200 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-5-1 Dénomination de voie publique – Rue Léontine Vibert

Adoption de la dénomination rue Léontine Vibert pour la voie communale nouvellement réalisée le long de l'Arly dans le prolongement de la Place Léontine Vibert.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-5-2 Dénomination de voie privée – Lotissement Le clos d'Aidier – Allée du clos d'Aidier

Adoption de la dénomination « allée du clos d'Aidier » pour la voie privée desservant le lotissement « Le clos d'Aidier » .

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1-1 Délibération tirant le bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité Environnementale de l'Etat concernant le projet de création la ZAC du Parc Olympique et définissant les modalités de mise à disposition du public de ce bilan.

Les modalités de mise à disposition ayant permis au public pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet d'accéder aux informations relatives à l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité Environnementale de l'Etat concernant le projet de création la ZAC du Parc Olympique ;

Aucune remarque n'ayant été formulée ;

Bilan de la mise à disposition relative à l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité Environnementale de l'Etat concernant le projet de création la ZAC du Parc Olympique ;

Définition des modalités de mise à disposition du bilan de la mise à disposition au public, suivantes : publication sur le site Internet de la commune, www.albertville.fr, et mise à disposition du rapport du bilan à l'Hôtel de Ville (12 cours de l'Hôtel de Ville, 73200 Albertville) aux jours et horaires d'ouverture au public.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2 Validation des choix urbains d'aménagement de la ville

A défaut d'un accord amiable avec le propriétaire, le conseil municipal autorise madame le maire à procéder à la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation en direction de ces parcelles cadastrées AZ n° 66, 67, 68 et 69 aux motifs :

- de sécurité comme en témoigne la lettre du directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie datée 26 mai 2016, annexée aux présentes, à savoir la sécurisation des habitants en cas d'accident ou d'incendie ;
- de la nécessité de constituer et d'achever les circulations traversantes Nord-Sud comme en témoignent les trois études précédentes entreprises par Val Savoie Habitat , le ScoT Arlysère et la communauté de communes de la région d'Albertville ;
- de la nécessité de corriger les insuffisances de circulation et de stationnement des secteurs mitoyens tant dans la desserte des logements que de l'école du fait des concertations et instructions antérieures insuffisantes.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-3-1 Convention de servitude de passage avec ERDF pour la création d'une desserte électrique – Route de Tours

Approbation de l'instauration d'une servitude de passage au profit d'ERDF sur les parcelles cadastrées section AN n°32 et AN n° 28, sise route de Tours.

Approbation des termes de la convention à intervenir avec ERDF.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Convention tripartite relative à l'implantation d'une unité d'enseignement en maternelle (UEM) pour enfants avec autisme ou autres troubles envahissant du développement (TED)

Implantation à la rentrée scolaire 2016 d'une UEM à l'école du Champ de Mars pour des élèves d'âge pré-élémentaire avec autisme ou troubles envahissants du développement (TED)

Pour la mise en place de cette UEM, l'Education Nationale a affecté un poste de professeur des écoles dans cette « classe » de 7 élèves et la Ville d'Albertville met à disposition de l'UEM « Les Papillons Blancs » deux salles à la maternelle du Champ de Mars.

Approbation de la convention entre la Ville d'Albertville, l'association Les Papillons Blancs et l'Inspection d'Académie précisant les modalités de fonctionnement, signée pour un an, renouvelable deux fois.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Crèche familiale « les minipouces » - Modification du fonctionnement

Modification du fonctionnement de la crèche familiale, 7 Rue Pasteur à ALBERTVILLE selon les modalités suivantes à compter du 1^{er} septembre 2016 :

Effectif de la structure : 36 places réparties chez 11 assistantes maternelles.

La capacité d'accueil est adaptée à :

- 28 places les mercredis et les vacances scolaires
- 5 places de 7 à 8 heures et de 18 à 19 heures.

L'âge des enfants accueillis : de 2 mois à 3 ans (au 31 décembre de l'année des 3 ans)

L'accueil des enfants s'effectue suivant les jours et heures fixés par le règlement de fonctionnement de la structure.

La directrice de l'établissement est madame Floriane PERMALAMA, éducatrice de jeunes enfant ;

L'établissement s'assure du concours régulier de madame le Docteur Frédérique CHAMIOT MAITRAL, médecin généraliste.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-3 Multi-accueil Les colombes – Modification du fonctionnement

Modification du fonctionnement du multi-accueil Les colombes, 11 chemin des Esserts à ALBERTVILLE, selon les modalités suivantes à compter du 1^{er} septembre 2016 :

Effectif de la structure : 20 places en accueil simultané

La capacité d'accueil est adaptée à 14 places de 7h30 à 8 h15 et de 17h45 à 18h30.

L'âge des enfants accueillis : de 3 mois à 6 ans

L'accueil des enfants s'effectue suivant les jours et heures fixés par le règlement de fonctionnement de la structure.

La Directrice de l'établissement est Madame Odile Grisard, infirmière.

L'établissement s'assure du concours régulier de madame le Docteur Frédérique CHAMIOT MAITRAL, médecin généraliste.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-4 Multi-accueil « les p'tits loups » - Modification du fonctionnement

Modification du fonctionnement du multi-accueil Les P'tits Loups, 7 rue Pasteur à ALBERTVILLE, selon les modalités suivantes à compter du 1^{er} septembre 2016 :

Effectif de la structure : 13 places en accueil simultané

La capacité d'accueil est adaptée à 8 places de 7h30 à 8 h15 et de 17h45 à 18h30.

L'âge des enfants accueillis : de 3 mois à 6 ans

L'accueil des enfants s'effectue suivant les jours et heures fixés par le règlement de fonctionnement de la structure.

La Directrice de l'établissement est Madame Oriane PHILIPPE, éducatrice de jeunes enfants.
L'établissement s'assure du concours régulier de madame le Docteur Frédérique CHAMBIOT MAITRAL, médecin généraliste.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Travaux de réfection des toitures des écoles – Attribution du marché

Attribution du lot 1 : Ecole maternelle du Val des roses du marché de réfection de toiture (estimation 139 600 € HT) à l'entreprise ETANDEX, 85 rue Elisée Reclus, 69150 DECINES-CHARPIEU, pour un montant total après négociations de 100 681,00 € HT (la PSA est retenue).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-1 Demande de subvention auprès de l'Europe (FEDER) pour l'opération « Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur »

Approbation du plan de financement prévisionnel faisant apparaître les participations financières de l'ADEME et de l'Europe, tel que ci-dessous :

Origine du financement	Montant HT
<i>Production thermique</i>	
ADEME	1 625 090 €
<i>Réseau de chaleur</i>	
ADEME	5 600 000 €
FEDER	5 642 180 €
<i>Commune</i>	3 632 730 €
TOTAL	16 500 000 €

Autorisation à madame le maire à solliciter toutes les subventions possibles ou participations auprès de l'Europe au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), et à accomplir toutes formalités à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-2 Demande de subvention auprès de l'État, au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) et du conseil départemental de la Savoie au titre du Fonds Risques et Erosions Exceptionnels (FREE) pour l'opération « CHUTE DE BLOCS MONTEE SAINT SEBASTIEN – Travaux de purge et de sécurisation »

Approbation du coût prévisionnel de l'opération pour un montant de 4 825 euros hors taxes.
Autorisation à madame le maire à solliciter toutes les subventions possibles ou participations auprès de l'État au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) appelé aussi « Fonds Barnier », et du conseil départemental de la Savoie au titre du Fonds Risques et Érosions Exceptionnels (FREE). et à accomplir toutes formalités à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Martine BERTHET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS et Michel BATAILLER ont quitté la séance
Le quorum est réapprécié (17 personnes)**

**7-1 Garantie totale d'un emprunt de 2 185 580 euros contracté par Val Savoie Habitat
auprès de la Caisse des dépôts et consignations – Opération Urban Square – Acquisition
en VEFA de 23 logements 31 rue Jean Moulin**

Approbation de la garantie de la commune à hauteur de 100% pour le remboursement du prêt N°51135 d'un montant total de 2 185 580 euros souscrit par VAL SAVOIE HABITAT-OPH ALBERTVILLE auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Martine BERTHET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS et Michel BATAILLER ont quitté la séance
Le quorum est réapprécié (21 personnes)**

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 19H40**